

le MAG,

N°76

HIVER 2016-2017

st-aignan
de
GRAND
Lieu



p.9
**SUR LE CHEMIN
DES RIVES DE GRAND LIEU**



p.6 Développement Durable :
Rien ne se perd, tout se transforme !



p.15 Culture :
La Folle Journée le 1^{er} février !

SOMMAIRE

4

Actu métropole et interco

5

Actu mairie

9-12

Dossier:
Les Rives de Grand Lieu

13

Vivre à Saint-Aignan de Grand Lieu

18

Bloc notes

Edition :

Commune de Saint-Aignan de Grand Lieu

Directeur de la Publication :

Jean-Claude Lemasson

Directeur de la Rédaction :

Pierre Périn

Responsable du Service

Communication : Myriam Bouet

Rédacteur en Chef : Myriam Bouet

Rédaction : Myriam Bouet, Jérémy

Lesieur, Leslie Bauchot

Maquette : Mediaplote

Impression à 2 000 exemplaires, papier

recyclé 100%, encres végétales et label

Imprim'Vert : Offset 5

2017, ANNÉE DE TRANSITIONS



L'année qui se termine nous laissera toutes sortes d'impressions diffuses. Impressions de tristesse pour toutes les familles qui ont dû affronter un deuil personnel en plus des jours sombres qu'a connus le pays. L'attentat de Nice, dans le sillage de ceux de 2015 a affecté tous ceux qui aiment profondément la vie et ne veulent pas désespérer de l'humanité.

On gardera aussi peut-être de l'année écoulée l'impression d'un échec de la représentation politique. Tant de désillusions ! Tant d'attentes populaires, parfois contradictoires, restées insatisfaites ! Et comment ne pas considérer la consultation citoyenne du 26 juin comme un vote de dupes ?

2017 verra peut-être NDDL sortir, sinon de terre, au moins des marais de l'indécision. Je veux croire

que la volonté démocratique et les décisions de justice seront enfin respectées. Il en va de notre avenir à tous.

2017 se présente comme une année de transitions délicates. Transition énergétique qui est de tous les débats. Dans notre commune, elle est déjà à l'œuvre depuis quelques années et devra s'amplifier au fil des ans.

Transition politique aussi. 2017 verra l'arrivée aux affaires d'un nouvel exécutif et d'une nouvelle représentation nationale. Le Président de la République sera quelqu'un de nouveau dans la fonction. Puisse-t-il apporter un renouveau à la démocratie républicaine et rendre aux Français la confiance qu'ils ont perdue dans leurs représentants nationaux.

Localement 2017 ouvre encore un nouveau cycle de notre mandat municipal.

Il reste beaucoup à accomplir, de nombreux projets à réaliser comme la construction de la Maison des Jeunes et de deux classes à Jules d'Herbauges ainsi que le lancement de nouveaux logements sociaux et les études d'aménagement du haut du Bourg et des hameaux des Ecobuts et de la Nostrie.

Enfin 2017 sera une année de Festifolies qui, avec un humour décalé, déjanté ou insolite, mettront à l'honneur le lac de Grand Lieu et ses légendes. Pour retrouver, à travers les mythes et la fantaisie, le plaisir du bien vivre ensemble.

Bonne et heureuse année à toutes et tous.

Jean-Claude Lemasson
Maire et vice-président de Nantes Métropole

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DÉCEMBRE 2016

SUBVENTIONS AUX ÉCOLES

Chaque année, le conseil municipal contribue à offrir les meilleures conditions possibles pour l'enseignement scolaire.



À JULES D'HERBAUGES

Le Conseil municipal a voté des subventions pour l'école Jules d'Herbauges, et notamment un montant global de 22 071 € qui sera alloué pour l'année 2017 à la coopérative scolaire.

L'école maternelle a obtenu des subventions pour un projet cirque. L'école élémentaire a obtenu des subventions pour :

- les rencontres sportives (8 classes), des rencontres « chorale » (6 classes), l'achat de matériels, la prise en charge des frais de déplacements des sorties pédagogiques (expositions, Folle Journée),

- projets cinéma et danse contemporaine (CP),
- projet éducation à l'environnement avec la Maison du Lac de Bouaye (CE1),
- projet pratique artistique et arts visuels à Angers (CE1),
- projet de pratique artistique en danse (CE1),
- projet patrimoine et culture avec la Garenne Lemot à Clisson (CE2),
- projet théâtre « École du spectateur au Grand T (CE2),
- projet éducation au développement durable sur l'eau avec le CPIE (CE2),
- projet éducation au développement durable avec Nantes Métropole (CM1-CM2), comprenant une visite de l'usine Arc-en-Ciel à Couëron, du site Compostri, de la forêt de Touffou et de la centrale photovoltaïque de Nantes Beaulieu.

Le Conseil du 5 décembre a voté une subvention d'un montant de 30 € par élève à l'OGEC Saint-Hermeland et au FSE du collège Bellestre. La commune a reconduit la subvention en direction des deux collèges, afin de diminuer la participation des familles dans le cadre de l'organisation de séjours pédagogiques.

Cette année, un nombre estimatif de 24 élèves est concerné pour le collège de Saint-Hermeland, représentant un montant prévisionnel de 720 € ; et 21 élèves sont concernés pour le collège Bellestre, représentant un montant prévisionnel de 630 €.

Le Conseil a reconduit pour 2017 la participation de 400 € pour l'achat de fournitures scolaires au bénéfice du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté).



EN DIRECT
DU CONSEIL

D'autres subventions ont été accordées pour couvrir certains frais administratifs (ex : cartouches d'encre, timbres..) ainsi que les sorties éducatives de fin d'année.. Enfin, le conseil a octroyé un montant global de 65 € par élève pour financer les achats en direct effectués par l'école (fournitures scolaires, livres de prix, documentation pédagogique et de matériel pédagogique) soit pour 368 élèves, la somme globale de 23 920 € qui sera inscrite au prochain budget.

DU CÔTÉ DE SAINT-PIERRE

Le contrat d'association a été renouvelé pour la période 2016-2018. Dans ce cadre, le Conseil municipal a appliqué les modalités de prise en charge des dépenses de fonctionnement des classes élémentaire et maternelle avec le financement à 100 % du coût des élèves en élémentaire, et la prise en charge de 75 % du coût des élèves pour les maternelles. La participation financière retenue est de 57 737 € pour 2017 au regard des 108 enfants au total.

Aussi, afin de permettre aux enfants de bénéficier du restaurant municipal, le Conseil a voté une subvention d'un montant plafonné à 9 100 € au titre du transport des enfants chaque midi.



LE CONSEIL S'OPPOSE À LA POSTE

Au cours d'un entretien récent, la direction régionale de la Poste a fait part de son intention de réduire les horaires du bureau de Saint-Aignan de Grand Lieu, s'ajoutant aux diminutions déjà mises en œuvre au cours de ces dernières années. Laissant augurer un temps d'ouverture de 9 h à 11 h 30 seulement, à compter du 1^{er} janvier 2017, et ce du mardi au samedi uniquement.

Extrait de la Délibération : « Cette évolution est inenvisageable en ce qu'elle nuirait gravement à la qualité du service public alors que la commune

porte ses efforts depuis 2008 pour conserver et développer tout ce qui contribue à faciliter la vie des habitants dans son centre bourg [...] Depuis des mois déjà, les horaires d'ouverture, pourtant déjà réduits, ne sont pas pleinement respectés, avec en particulier une fermeture déplorée du bureau en cas de maladie ou congés de l'agent, ce dernier n'étant pas remplacé, les clients et la commune étant mis devant le fait accompli ».

Le Conseil Municipal du 5 décembre, s'est opposé unanimement et désapprouve vigoureusement ce projet. Il a voté motion pour le maintien d'un service public de qualité concernant la Poste de Saint-Aignan de Grand Lieu.

CONTRAT DE CODÉVELOPPEMENT 2016-2020 :

LES ENGAGEMENTS POUR LA COMMUNE

Depuis sa création en 2001, Nantes Métropole conclut des contrats dits de codéveloppement avec chacune des 24 communes qui la composent. L'objectif : soutenir et réaliser des projets sur chacun des territoires.

Le 19 octobre, Nantes Métropole et Saint-Aignan de Grand Lieu ont signé leur 4^e contrat de codéveloppement. Cet outil, destiné à construire le territoire de manière collective et solidaire, a déjà permis d'accompagner l'aménagement de l'espace public devant l'école Jules d'Herbauges.

Consignés dans un document de référence, ces projets et actions concernent principalement l'aménagement de l'espace public, l'assainissement, le développement économique et l'urbanisme.

Jusqu'alors, les engagements pris avec la commune avaient donné lieu à trois générations de contrats.

4^e GÉNÉRATION DE CONTRAT

La 4^e génération de contrat de codéveloppement, s'inscrit dans la continuité des précédentes, mais est plus ambitieuse. « Les contrats de codéveloppement permettent d'unir les forces des communes de l'agglomération pour engager des projets au service des habitants. Avec 138 M€ pour les voiries, plus de moyens sont attribués aux communes », explique Fabrice Roussel, 1^{er} Vice-président de Nantes Métropole. Cette collaboration est déjà bien visible devant l'école Jules d'Herbauges. « Nantes Métropole a accompagné les travaux d'aménagement de l'espace public devant ce groupe scolaire actuellement en réhabilitation », souligne le Maire. « Stationnements, déplacements doux, éclairage solaire, réseaux et plantations ont été financés par Nantes Métropole à hauteur de 750 000 €. »



Fabrice Roussel, 1^{er} Vice-président de Nantes Métropole délégué à la Proximité, le Maire, Jean-Claude Lemasson, Pierre Périn, adjoint à l'animation du territoire, accompagnés des élus du conseil municipal, ont visité l'aménagement des abords de l'école Jules d'Herbauges, un exemple concret du contrat de codéveloppement.

2016-2020 : 1,62 M€ POUR LA COMMUNE

À Saint-Aignan de Grand Lieu, les projets et actions concertés entre la métropole, la commune et le pôle sud-ouest depuis plus d'un an ont été approuvés en Conseil municipal du 3 octobre 2016, avec notamment :

- L'aménagement complet de la place Saint-Amani, réalisé cette année devant le groupe scolaire Jules d'Herbauges, à proximité du futur city park et de la future maison des jeunes (Lire Mag'Automne) ;
- Des aménagements dédiés aux déplacements doux, route de la Garotterie et avenue de la Presqu'île du Dun ;
- Des aménagements de voirie pour fluidifier et sécuriser la circulation, route de la Marionnière et dans le secteur des Ecobuts/Nostrie ;

- La mise en place d'un « schéma directeur d'accessibilité » ;
- Un accompagnement de la métropole dans le cadre de la création de logements sociaux rue des Frères Rousseau, rue du Pressoir et au Pommereau ;
- Un accompagnement du financement d'études urbaines sur le secteur du haut du bourg en vue de l'urbanisation à venir après la levée du plan d'exposition au bruit liée au transfert de l'aéroport à Notre-Dame-des-Landes. Ces études visent aussi à travailler sur la sécurité routière et la visibilité des commerces et services de ce secteur de l'entrée du bourg. Avec une première phase attendue en 2019.

L'ensemble des actions définies s'inscrit dans les enjeux du PADD Métropolitain et les documents d'orientation stratégique associés (PLH et PDU).

Le 19 octobre dernier, le contrat de co-développement, actant les projets d'aménagements pour la commune d'ici 2020, était officiellement signé par Fabrice Roussel, 1^{er} Vice-président de Nantes Métropole délégué à la Proximité, et le maire, Jean-Claude Lemasson.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, C'EST NOUS !

CARGAISON LIVRÉE PLACE MILLÉNIA



Avec sa couleur rose, qui ne passe pas inaperçue, le Container fait venir le Grand Débat au plus proche des habitants de la métropole. Il était chez nous du 5 au 10 décembre dernier.

L'ancien Container de « Nantes Capitale Verte » reprend du service avec le Grand Débat de la Transition Énergétique. À l'intérieur, les visiteurs ont pu découvrir des panneaux explicatifs récapitulant le calendrier du débat et les modalités de participation ainsi que les 4 questions centrales de la transition énergétique.



Un document socle était également disponible pour parfaire sa culture en Transition Énergétique. Des écrans diffusaient, quant à eux, les dessins animés pédagogiques et 3 postes informatiques permettaient aux curieux de connaître leur profil de « transitionneur ». Un accès Internet permettait aux habitants de contribuer directement sur place.

UN GRAND DÉBAT DE PROXIMITÉ

Le 1^{er} décembre, dans la salle Paul Pouvreau, la commune a organisé une réunion publique. Elle a officiellement lancé la concertation préalable au Grand Débat.



Le Maire a rappelé les enjeux du débat et invité chacun à y prendre part. « Nous sommes l'échelon le plus proche des habitants, des entreprises et des associations. Pour l'avenir de la planète, du pays ou celui de notre commune, c'est la même chose ; et aujourd'hui, il est plus que nécessaire d'agir. Ce débat est l'occasion de faire entendre nos propositions jusqu'en mars. »

LA FAMILLE EN PREMIER LIEU



Souvenez-vous, c'était en 2012. Estelle, Pierre et leur petite-fille, tout comme seize familles de Saint-Aignan de Grand Lieu et Bouaye, participaient pour la première fois au « défi des familles à énergie positive » lancé par la Métropole. Il réunissait des foyers prenant le pari de réduire d'au moins 8 % leur consommation d'électricité. Depuis, l'action a été réitérée avec plus ou moins de succès, mais pour beaucoup d'habitants la question se pose aujourd'hui : comment puis-je réduire mon empreinte énergétique ?

L'habitat, auquel on attribue 44 % de l'énergie consommée en France, détient un fort potentiel de progression. On parle de 50 à

80 % d'économies possibles. Le défi national « Familles à énergie positive » est un outil de sensibilisation et d'actions efficaces pour les particuliers. Plus ciblé, le programme « Habiter mieux » s'adresse aux foyers modestes. Il permet de bénéficier d'un accompagnement et de subventions pour la rénovation thermique de son logement. Dans ce deuxième cas, pour faciliter vos démarches, le SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat) vous accompagne gratuitement.

Informez-vous par mail : habitemieux@nantesmetropole.fr ou par téléphone : 02 40 44 99 44.

MALIN AVEC MES DÉCHETS



Fin novembre dernier, dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets, la commune a fait le plein d'actions : création et recyclage à la Médiathèque, visites de classes sur des lieux de collectes et tri des déchets, conférence en faveur du jardin naturel. Rien ne se perd, tout se transforme !

OSONS LE JARDIN NATUREL !



Tontes de gazons, feuilles d'automne, taille de haies peuvent enrichir les sols et limiter en même temps les déplacements à la déchetterie. Pensez-y !

Ce vendredi 2 décembre, le jardinier bio, auteur et journaliste Denis Pépin a présenté des actions très concrètes et distillé ses conseils aux 80 personnes venues l'écouter salle Paul Pourveau. Une conférence lors de laquelle le public a pu trouver des réponses pour s'économiser et économiser côté jardin. Cette soirée marquait la fin du cycle de conférences sur la bio-diversité organisé par la commune tout au long de l'année 2016.



Atelier au Jardin de Lecture : création de luminaires avec des objets détournés.

DONNER LES CLÉS POUR « FAIRE SOI-MÊME »

Le 23 novembre dernier, l'association rezéenne est venue à la Médiathèque, avec sa boîte à outils. Ses animateurs ont organisé des ateliers pour petits et grands, afin d'apprendre à réutiliser tout ce qui peut se recycler. Les adultes ont pu créer des luminaires, les enfants quant à eux sont repartis avec des créatures et boîtes imaginaires !



Pendant la journée, une quarantaine de personnes est montée à bord de l'Util'O'bus (magasin ambulant) stationné à côté du Jardin de Lecture. Elles ont contribué à réduire les déchets en choisissant d'acheter des objets réemployés, réparés ou détournés.

DE LA PÉDAGOGIE DANS MON ASSIETTE

Les CM1/CM2 de l'école Jules d'Herbauges s'intéressent aux enjeux du développement durable et notamment au cycle des déchets. Après une animation en classe proposée par Ecopôle labellisé CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), la visite le 12 décembre d'Arc-en-ciel (usine de traitement et de valorisation énergétique) leur a permis d'apprendre ce que deviennent nos déchets afin de les réemployer au mieux, en compost ou en recyclage.



Atelier sur le compostage pour les CM1/CM2 de Jules d'Herbauges

SORTIE EN FORÊT DES CM1/CM2



Ecopôle poursuit sa mission d'éducation à l'environnement en direction des écoliers. En partenariat avec Bretagne Vivante, une sortie sur le cycle de la forêt est programmée pour les CM1/CM2 de l'école Jules d'Herbauges au printemps prochain.

CULTURE ET SOLIDARITÉS : CRÉER DU LIEN SOCIAL



À l'image de cette initiative « Atelier déco de Noël » à l'attention des seniors, le Centre Communal d'Action Sociale met en place des animations pour se retrouver autour de moments conviviaux.

Concourir à l'insertion sociale de tous, c'est aussi permettre à chacun de tisser du lien social. La culture favorise ce lien et ainsi permet de lutter contre l'isolement des personnes en difficultés, que ce soit du fait de leur situation sociale, leur handicap ou leur âge. Les initiatives et animations se multiplient donc au CCAS.

Nombre de rendez-vous et dispositifs existent depuis plusieurs années dans notre commune, notamment pour les personnes âgées de 60 ans et plus. C'est le cas des rencontres autour du repas de printemps et du goûter de Noël offerts chaque année aux personnes âgées de plus de 75 ans ; c'est le cas aussi du service de transport gratuit vers les commerces et services de la commune le mardi matin et vers le marché

de Bouaye le jeudi matin ; c'est le cas encore du « Pass Seniors », la carte culturelle des 60 ans et plus non imposables, qui, cette saison, a permis à 50 Aignanaï(es) l'accès gratuit à des événements culturels organisés dans la commune et à un bon de réduction de 60 € sur une sortie organisée au choix par le Club Joie de Vivre ou l'Union Nationale des Combattants.

Parallèlement, la commune a mis en place, depuis 2015, une offre d'animations et de sorties à tarification sociale et solidaire des plus adaptées.

« Lutter contre toute forme d'isolement prend nécessairement en compte la particularité des personnes isolées, mais aussi des personnes à très faibles revenus, qui ne peuvent accéder à la culture et la convivialité, pourtant essentiels au développement personnel et l'épanouissement de chacun » explique Valérie Lieppe de Cayeux, adjointe aux solidarités, à l'insertion sociale

et professionnelle.

Cette saison, trois séances de « Ciné Seniors », avec projection de films plébiscités étaient proposées par la commune, mais aussi des visites et sorties : le Planétarium de Nantes, le musée du Château des Ducs de Bretagne, une visite « Safari » du zoo Planète Sauvage, le Château de Haute-Goulaine, une balade sur la Loire... À chaque animation proposée le transport est assuré, depuis le domicile si nécessaire.

« Nous avons aussi engagé, dans le cadre de notre partenariat avec l'UDCCAS 44 (Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale) une convention qui permet aux familles les plus défavorisées d'accéder une fois l'an à des spectacles du Grand T ou de l'ONPL pour la modique somme de 2 € », précise Valérie Lieppe de Cayeux, avant de conclure « C'est avant tout un moment de partage et de convivialité entre les participants ».

EN BREF !

Les Aignanaï(es) sont convié(e)s à l'inauguration des travaux effectués place Saint-Amani par Nantes Métropole, et du réaménagement de l'entrée principale de l'école Jules d'Herbauges le samedi 28 janvier à 10 h 30. Déroulement : visite et découverte des nouveaux aménagements, plantations avec les enfants du Conseil Municipal Enfants, discours officiels et moment de convivialité dans la salle d'activités côté école maternelle.

TRISTESSE

Les élus municipaux et l'ensemble du personnel communal ont eu la tristesse d'apprendre le décès de leur collègue, Anaïs Le Palud, survenu le 7 novembre à l'âge de 30 ans, et s'unissent au chagrin de sa famille, de son compagnon, et de ses amis. Anaïs, qui travaillait auprès des enfants de l'accueil périscolaire, était une collègue très appréciée de tous.

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS



Nouvelle équipe au C.M.E, renouvelée pour moitié le 14 octobre dernier parmi les candidats des classes de CM2 des écoles Jules d'Herbauges et Saint-Pierre.

Naomie Gobin, Lomane Josso, Clémence Rivet, Marguerite Challet, Romain Girard (école Jules d'Herbauges), Lou et Titouan Penisson (école Saint-Pierre), rejoignent Lina Bourachid, Ramzès Elyakhunov, Enzo Mullois, Léa Terrien, Enora Auffret, Thibault Kerjouan et Carlina Verger, élèves de 6^e élus l'an dernier pour deux ans alors qu'ils étaient en CM2.

Des projets, ils en ont plein la tête ! Exprimés lors de la séance d'installation du 3 novembre, ils feront l'objet de débats et de choix. D'ores et déjà, on peut compter parmi eux la participation aux Festifolies d'Automne et la poursuite des correspondances engagées en 2016 avec les jeunes allemands de Thüngerheim.

L'INCIVILITÉ N'EST PAS UN HANDICAP!



Face au grand nombre d'incivilités, la municipalité rappelle que les accès aux stationnements réservés sont à l'usage exclusif des personnes handicapées et tout contrevenant encourt une amende de 137 €. Elle vous remercie de votre compréhension, et sera amenée à rappeler à l'ordre en cas d'infraction à cette règle.



AMÉNAGEMENT DE VOIRIE

SÉCURISATION DU SECTEUR DU BOIS CHOLET

Cet été, des travaux route du Bois Cholet, à l'intersection du secteur de Beaulieu - La Musse ont été réalisés par Nantes Métropole à la demande de la commune.

Il s'agissait de sécuriser l'accès des enfants venant de Beaulieu La Musse vers les arrêts de car situés route du Bois de Cholet. Les points d'aménagements ont porté sur :
 • L'accès piétons, protégé par des potelets au niveau du stop.

- L'installation de deux feux clignotants solaires de part et d'autre du tronçon concerné.
- La création d'un cheminement piétons pour rejoindre l'arrêt de car situé à l'entrée de la route de la Beauvaiserie. Lequel peut aussi être emprunté de manière sécurisée par les randonneurs allant de la route de Beaulieu vers la Beauvaiserie.

Coût des travaux concernant la voirie : 14 631 € TTC
 Travaux de signalisation : 10 886 € TTC.

LES RIVES DE GRAND LIEU S'OUVRENT À VOUS!

De la «Porte de Grand Lieu» à la «Fenêtre sur le Lac», il n'y a qu'un pas ; ou plutôt, un platelage ! Samedi 3 décembre dernier, la commune inaugurait une promenade longeant la Boire de Malet sur près de 400 mètres. Et lançait par la même occasion l'ouverture de sa base d'archives culturelles sur Internet. Un quai d'embarquement pour l'imaginaire. Zoom.



PIERRE PÉRAN, ADJOINT À L'ANIMATION DU TERRITOIRE

« La valorisation et la préservation de Grand Lieu sont des objectifs partagés par toutes les communes riveraines et les collectivités qui participent à sa gestion. Mais ici, l'imaginaire se développe

particulièrement et le patrimoine immatériel prospère de façon singulière : notre commune a choisi d'aborder Grand Lieu par ses mythes et légendes. À l'instar de la Fontaine Saint-Rachoux, où les Aignonais peuvent désormais emprunter le platelage comme un accès vers un univers chimérique, la commune ouvre aussi une nouvelle base d'archives accessible depuis Internet ; Laissant à chacun le loisir de voguer sur les eaux vives de notre mémoire collective. »

RIVES DE GRAND LIEU

UN POINT DE VUE INCOMPARABLE

LE SAVIEZ-VOUS ?

• A Grand Lieu, on recense plus de 550 espèces de végétaux, dont plusieurs espèces présentant un fort intérêt patrimonial ont directement été inventoriées sur le site de la Boire de Malet (gaillet des fanges, genêt des anglais, faux riz, pigamon jaune...). Mais le site reste avant tout un paradis pour la faune.

• Situé sur une des grandes voies de migration de la façade atlantique, Grand Lieu accueille 270 espèces d'oiseaux, ce qui le place au second rang en France en termes de richesse ornithologique, après la Camargue. Au printemps, plus de 2 000 couples de hérons (cendrés, garde bœufs, bihoreaux...) s'y retrouvent. Des spatules blanches y nichent l'hiver, en moyenne plus de 24 000 canards (souchets, sarcelles, fuligules, milouins...), des oies cendrées et de nombreuses autres espèces y passent la saison froide.

• Sans compter plus de 50 espèces de mammifères dont la loutre, 30 espèces de poissons parmi lesquelles l'anguille et 12 espèces de batraciens dont certaines comme la grenouille rousse et le crapaud accoucheur.



Le platelage bois a été imaginé comme un site tridimensionnel : d'abord conçu comme un lieu de préservation et de sensibilisation à l'environnement, il ouvre aussi une fenêtre d'observation au grand public.

Partant du principe que « La connaissance, c'est partager le savoir qui nous fait grandir », le parcours offre une dimension éducative complémentaire des autres espaces de visites autour du Lac, notamment vis à vis de la Maison du Lac ouverte à Bouaye en 2014. Après les travaux de préservation et de curage menés en 2015 par la commune, la Boire de Malet se révèle, comme par le siècle passé, aux yeux des habitants. Au printemps, des panneaux pédagogiques compléteront cette balade.



Sous l'œil des marcheurs, les spatules blanches, les hérons pourprés et autres aigrettes, prennent de la hauteur. Au bout du platelage, les visiteurs accèdent à un observatoire qui offre une vue discrète et imprenable sur la nature environnante.

Ces travaux ont été réalisés en partenariat avec le département dans le cadre d'un Contrat Nature (subvention : 30 000 €).

- le dérangement des animaux et la destruction de leurs couvées,
- le camping,
- les dépôts d'ordures et de détritus,
- la circulation des personnes en dehors des sentiers balisés.

Enfin, les animaux de compagnie doivent obligatoirement être tenus en laisse. **Notre patrimoine constitue notre identité et fait notre histoire, sachons l'apprécier, le respecter, le protéger.**

UNE BIODIVERSITÉ EXCEPTIONNELLE

Le nouveau platelage constitue un point de découverte de ce site emblématique mais fragile qu'est le lac de Grand Lieu. Par conséquent, pendant votre découverte du lac, merci de veiller au respect de ces quelques recommandations.

- Sont notamment interdits :
- la circulation des véhicules à moteur,
 - l'introduction et la cueillette des végétaux,



photo : Solange Lagarde-Belkadi

SUR INTERNET : LA COMMUNE CONVOQUE SES MÉMOIRES !



Depuis le 3 décembre, le nouveau portail internet du patrimoine culturel Immatériel de la commune propose un contenu ambitieux et ouvert à tous. Nos archives mémorielles regroupent à ce jour 1 874 documents : des partitions, des documents photographiques, des manuscrits, des enregistrements sonores ou vidéos, des pièces musicales, des témoignages, etc.

L'accès aux fiches documentaires est accessible depuis Internet, mais les documents eux-mêmes ne sont pas tous lisibles depuis n'importe quel ordinateur : lorsqu'un document mentionne « Droits restreints », il faut vous rendre à la Médiathèque Le Jardin de Lecture, qui est le point de consultation de l'ensemble des ressources ; le premier du genre dans

le pays de Grand Lieu ! Un travail réalisé conjointement par la commune, ses habitants, et mis en œuvre par l'office du patrimoine culturel immatériel (OPCI).

« Nous avons passé avec l'OPCI une convention pluriannuelle - inscrite dans notre projet « Rives de Grand Lieu » - qui a consisté, dans un premier temps, à recueillir la mémoire des riverains du lac, à l'enregistrer, à la classer ; puis, dans un second temps, à répertorier ce patrimoine immatériel, à le valoriser et à le conserver », indique Pierre Périn, Adjoint à l'Animation du Territoire avant d'ajouter : **« Cette base constitue notre mémoire, elle est aussi la mémoire du Lac ! ».**

UN PEU D'HISTOIRE...

Au XIX^e siècle, la famille de Juigné, famille très puissante de l'époque se disant propriétaire du Lac, veut dessécher le lac pour en faire des prairies. Mais le lac sera sauvé par les riverains, les pêcheurs et les élus de l'époque qui se mobilisent et finissent par mettre en question, preuves historiques à l'appui, la propriété même des Juigné. Durant cette période, le lac a échappé à pas moins de dix-neuf projets d'assèchement.

À la mort du comte de Juigné en 1900, son neveu a géré les affaires et vendu peu à peu ses parts du lac à des particuliers. En 1980, le parfumeur Guerlain fait don à l'État des 2 700 hectares du lac lui appartenant à la condition qu'ils soient classés réserve naturelle nationale et soient gérés par la Société nationale de la protection de la nature (SNPN).

Grand Lieu est aussi à l'origine de nombreuses légendes... La cité païenne, Herbadilla, serait engloutie depuis le VI^e siècle. De nos jours encore, il serait possible d'entendre les cloches de la cité sonner chaque soir de Noël.

Le portail Internet se nomme RADdO, pour Réseau des Archives et Documentation de l'Oralité. Il permet d'avoir accès à tous les documents issus de Saint-Aignan de Grand Lieu et est extensible à d'autres fonds provenant du canton, de diverses régions de France, mais aussi d'autres pays.

COMMENT Y ACCÉDER ?

Plusieurs façons d'accéder à cette base : Depuis la Fontaine Saint-Rachoux (notre photo), un QR Code permet d'accéder directement à du contenu en ligne de la base. Sinon depuis chez moi, je vais sur www.raddo-ethnodoc.com/saintaignan. Enfin je peux aussi me déplacer à la Médiathèque, premier point public de consultation autour de Grand Lieu.



RESTAURATION DE LA PRAIRIE AUX ORCHIDÉES



AU FIL DE L'EAU

Avec ce rendez-vous, La Maison du Lac de Grand Lieu inaugure la 3^{ème} édition d'un cycle de conférences qui cette année sera dédié à l'eau. Elle accueillera chaque mois un conférencier sur une thématique spécifique.

Les rendez-vous du prochain trimestre :

- **Mercredi 25 Janvier 2017 à 20 h 30 :**
Invasions biologiques en milieu aquatiques, par Jean Secondi,
- **Mercredi 22 Février 2017 à 20 h 30 :**
Suivi par satellites des hot spots de biodiversité : les zones humides, par Aurélie Davranche,
- **Mercredi 29 Mars 2017 à 20 h 30 :**
Influence de l'eau sur le vin, par Fabrice Redois.



De gauche à droite : Ludovic Anizon, technicien au SBVG, Pierre Corre, Conseiller municipal délégué à l'environnement, Jérôme Brizard, Adjoint au Cadre de Vie, Claude Naud, président du SBVG, Jean-Claude Lemasson, Maire, Freddy Hervochon et Myriam Bigeard, Conseillers départementaux de la circonscription.

Dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques, la commune, le Conseil Municipal et le Syndicat du Bassin Versant de Grand Lieu (SBVG) ont réalisé conjointement des travaux de restauration d'une zone humide communale : la prairie aux Orchidées. Elle est traversée par un petit ruisseau, affluent de la boire de Malet. Ces travaux ont été réalisés cet automne.

« Les objectifs principaux étaient de redonner libre cours à l'eau et à la vie aquatique l'accompagnant, et de retrouver l'aspect naturel du site. L'intervention a été la moins intrusive possible », explique Jérôme Brizard, Adjoint chargé du territoire et du cadre de vie.

Pour reconnecter le ruisseau à la zone humide qu'il traverse, les berges et le lit du ruisseau ont été retravaillés. Un gué carrossable a été créé pour l'agriculture (lit du ruisseau empierré en

profondeur pour qu'il reste stable), ce qui permet de pérenniser l'entretien du site, fauchage réalisé par un agriculteur chaque année. D'autres zones ont bénéficié d'un empierrement du lit pour qu'il soit moins encaissé ; un aménagement favorable aux différents habitats et à la biodiversité de la prairie (homogénéité de l'inondation hivernale, meilleure épuration de l'eau par les plantes, cortège floristique accru, conditions naturelles pour la faune aquatique...). Ce dispositif facilite aussi les méandres du ruisseau (virages naturels créés par l'eau). Le site a vocation à demeurer un espace naturel tout en devenant un site de promenade et un lieu pédagogique.

Coût des travaux : 6 000 € financés par le Conseil Départemental, le SBVG et l'Agence de l'Eau.

droit chemin. Martin fut très mal accueilli par les habitants en colère. Il fut roué de coups et laissé pour mort.

Dieu, devant tant de méchancetés, prévient alors Martin, lui ordonnant de quitter Herbauges, n'emmenant avec lui que les deux seuls convertis de la ville, un certain Romain et sa femme. Quoi qu'ils puissent entendre, aucun d'entre eux ne devait regarder en arrière. « Alors jaillit de la presqu'île de Dun en Saint-Aignan un jet de flammes, de cendres et d'eau qui anéantit la cité ». Intriguée par le bruit du flot engloutissant la ville, la femme céda à la curiosité, elle fut pétrifiée sous forme d'une pierre supposée être encore visible à Pont-Saint-Martin (les « Dames de pierre »). Le soir de Noël, on peut, selon la légende, entendre le son des cloches de la ville engloutie.

LE PORT DES LÉGENDES



Le Lac de Grand Lieu est un lieu empreint de mystère. Comme annoncé dans le Mag' de l'été, et en collaboration avec la Maison du Lac de Bouaye, la municipalité travaille particulièrement sur le thème « mythes et légendes ». Après la légende du Cheval Mallet, et celle du Géant de Dun, voici une troisième histoire...

LA CITÉ ENGLOUTIE D'HERBAUGES

"Il était une fois, il y a très longtemps, une cité riche et prospère nommée "Herbavilla". Les habitants de cette cité vivaient dans la débauche et la luxure. L'Évêque d'Orléans, Félix, décida d'envoyer son Diacre, Martin, pour essayer de ramener les habitants sur le

Vivre à Saint-Aignan de Grand Lieu

LE CONSEIL DE LA VIE LOCALE

Instance de concertation entre les associations et la commune, le Conseil s'est réuni le 24 novembre dernier. Deux nouveaux représentants d'associations ont intégré le collège associatif : David Thomas Berthomé (volleyball) et Patrick Benoit (babyfoot).



Après avoir réussi l'organisation de la journée ludo-sportive du 8 octobre dernier, le Conseil de la Vie Locale poursuit ses missions d'animation de la vie associative.

LES CRÉNEAUX DE SALLE

Lors de ce Conseil, il a été unanimement décidé que les souhaits de créneaux des associations devront désormais être formulés dès le mois de mars (pour un retour de réponse fin mai). Ainsi, les associations auront plus de temps pour préparer leur communication et recueillir les inscriptions pour la prochaine saison.

DES STAGES DÉCOUVERTES

Après le succès de la semaine ludo-sportive, le Conseil souhaite réitérer ce type de manifestation en proposant une semaine de « stages découvertes » des activités associatives de la commune. Ce temps fort pourrait avoir lieu dès la fin du printemps prochain.

LA DISSOLUTION DU JUDO CLUB

Le Conseil a également échangé sur la dissolution du Judo Club de Saint-Aignan. Pour rappel, la commission vie associative et sport du 2 novembre avait donné un avis favorable au vote, par avance, d'une subvention exceptionnelle d'équilibre de 2 500 €, afin de permettre au club de

surmonter ses difficultés liées au faible nombre d'adhérents. La commune avait redoublé d'effort en proposant au club d'intervenir lors des Temps d'Activités Péri-éducatives et en offrant également à l'association la possibilité de tenir le bar de la fête de la musique 2017, afin de générer là encore des bénéfices.

Propositions infructueuses puisque l'association, au regard de diverses difficultés, prononçait la dissolution du club lors d'une Assemblée extraordinaire réunie le 15 novembre. Au-delà du problème financier, le club n'a pas pu trouver de successeurs à son président et sa trésorière qui cessaient leur activité. Aussi, le professeur était démissionnaire depuis le 11 novembre.

Une issue que les élus regrettent, et ce, malgré les efforts fournis par la commune pour tenter d'apporter de multiples solutions. Dans un courrier adressé au Maire, l'association regrette également que « les efforts du services des sports (en l'occurrence Mme Nail) n'aient pu aboutir ».

Lors du Conseil de la Vie Locale, les membres du collège associatif ont exposé leur souhait pour qu'une association en difficulté puisse interpellier les autres associations et trouver des solutions ensemble.

LES FESTIFOLIES DE RETOUR CETTE ANNÉE !



Au marché de Noël (lire en page 16), on pouvait s'inscrire au stand des Festifolies... ou revivre en images les meilleurs moments de l'édition 2014.

Encore un peu plus de 9 mois de gestation avant de voir reparaitre la mascotte durant deux jours de fête ! Les Festifolies d'automne reviennent le samedi 30 septembre et dimanche 1^{er} octobre 2017 pour enflammer le cœur du bourg. Une nouvelle fois, ce festival participatif ne se fera pas sans vous et c'est maintenant que les ateliers démarrent !

TOUS AU GROUPE DÉCO ! Réunion Groupe Festi'déco, mardi 24 janvier, 20 h, Espace Vie locale.

Ordre du jour : L'organisation des ateliers (dates, heures, lieu, accès, infos pratiques). Présentation de la scénographie du Festival et des différents décors à réaliser. Présentation des référents et des conseillers techniques.

TOUS À LA PARADE ! Réunion OFNI - Objets Fabuleux Non Identifiés - et costumes, mercredi 25 janvier, 20 h, Espace Vie locale.

Ordre du jour : L'organisation des ateliers (dates, heures, lieu, accès, infos pratiques) - « Comment construire mon char ? », etc.) et inscriptions aux thèmes « Les 7 péchés capitaux » - Présentation des référents et des conseillers techniques.

Important : pour assister à ces deux réunions de préparation, il faut vous être inscrit auprès de l'Espace Vie Locale en envoyant vos coordonnées (Nom, Prénom, Tél) par courriel à evl@sagl.fr ou par téléphone au 02 40 26 44 71.

24^e SALON D'ART : UNE FRÉQUENTATION EN HAUSSE

LES LAURÉATS 2016

Prix du jury

Prix peinture : Hervé Bouczo pour son œuvre « Le Châtaigner ».

Prix sculpture : Nicolas Paul pour deux œuvres « Davos » et « Gaza », qui n'ont pu être départagées.

Prix du public

Prix peinture : Paul Billard pour son œuvre « Sur la plage de Kerala ».

Prix sculpture : Christophe Batardière pour son œuvre « Le voilier ».



Comme chaque année, la mairie a fait l'acquisition d'une œuvre, au titre du dispositif « 1% artistique », choix s'étant porté sur « Le voilier », la sculpture coup de cœur du public.



2 406 visiteurs cette année au salon des arts peinture-sculpture : c'est plus que de coutume. Un satisfecit enregistré qui s'explique, pour cette édition 2016, par trois facteurs :

- Des dates d'ouverture offrant des possibilités plus larges d'accès au salon : trois week-ends et deux jours fériés, du 28 octobre au 13 novembre ;
- La création d'une fresque collective durant l'exposition aux côtés de l'invitée d'honneur, Géraldine Cornière, artiste peintre rezéenne, aussi reconnue que généreuse et appréciée, qui a incité les parents à venir découvrir l'exposition ;
- Un bouche à oreille favorisé par la présentation d'œuvres de qualité.

UNE MISE EN VALEUR DES TALENTS RÉGIONAUX

27 peintres et sculpteurs, soit près de 120 œuvres, s'offraient à la diversité des regards, confortant l'orientation du salon : chercher en priorité les talents dans la réserve importante des artistes régionaux, avec pour ambition de maintenir le niveau de qualité qu'on lui connaît.

Dans cet esprit, l'accueil des œuvres de CAB, une Aignanaise peintre (et sculpteur) amateur depuis de nombreuses années, a été remarquée, et fort appréciée. « L'expérience de faire une place pour des talents locaux pourrait être renouvelée », souligne Pierre Périn, adjoint chargé de l'animation du territoire. Rendez-vous l'an prochain, pour de nouvelles rencontres, de nouvelles découvertes !

Patrimoine



Des travaux d'entretien ont été entrepris par le facteur d'orgue, Denis Londe, venu du Jura.

Coût : 2 200 €

2017 : UNE ANNÉE PLEINE DE MUSIQUE

Après le concert « chant et orgue » du dimanche 15 janvier co-produit avec les Amis de l'Orgue de Nantes et de Loire-Atlantique, l'école municipale de musique vous propose nombre de concerts jusqu'en juin à ne pas manquer ! Voir infos pratiques page 18 - retrouvez le détail de chaque concert chaque mois dans votre kiosque de Grandlieu et sur www.saint-aignan-grandlieu.fr

• **Samedi 21 janvier à 20 h 30 :** « Spectre d'Ottokar », concert d'élèves et de professionnels co-produit avec l'association des parents d'élèves Music'As.

• **Mercredi 1^{er} février à 20 h 30 :** concert-événement « La Folle Journée ».

• **Dimanche 5 mars à 16 h :** concert avec l'ensemble vocal Eva, co-produit avec l'association les Amis de l'Orgue de Nantes et de Loire-Atlantique.

• **Mercredi 8 mars à 19 h 30 :** Rencontre entre les classes de percussions de Saint-Aignan de Grand Lieu et d'Orvault.

• **Samedi 29 avril à (heure à confirmer) :** Rencontres des orchestres des écoles de musique de Bouguenais et de Saint-Aignan de Grand Lieu avec les Tambours du bourg.

• **Mercredi 25 mai à 20 h 30 (date à confirmer) :** Concert « A portée de trombone et tuba ».

• **Vendredi 16 juin :** fête de la musique.

CONCERT ÉVÉNEMENT : LA FOLLE JOURNÉE S'INVITE À L'HÉRONNIÈRE



Mercredi 1^{er} février à 20 h 30, Saint-Aignan de Grand Lieu accueille Édouard Sapey-Triomphe, musicien de Lyon depuis 1997, pour une interprétation violoncelle-solo des suites 5 et 7 de Jean-Sébastien Bach.

Une très grande soirée en perspective avec l'artiste, initié dès l'âge de

5 ans avec Jean Brizard, et compte à son actif multiples représentations, notamment aux côtés de Michel Dalberto, Emmanuel Ax, Bruno Canino, Philippe Graffin, David Grimal, Anne Gastinel. Il participe aux Master Class de Gyorgi Shebok, Bernard Greenhouse et Lluís Claret.

Réservez vite vos places ! Tarif : 8 €. Billetterie en mairie, Tél. 02 40 26 44 44, sur le site de la folle journée, www.follejournee.fr, ou dans les espaces culturels Leclerc Paridis et Atlantis !

Plus d'infos sur www.saint-aignan-grandlieu.fr

HISTOIRE



MORTS POUR LA FRANCE

Texte fourni par le Groupe Histoire « Sur les Pas d'Amani ».

L'année 2016 fut marquée par la bataille de Verdun du 21 février au 19 décembre 1916 dans la région de Verdun en Lorraine, et la bataille de la Somme de juillet à novembre 1916 en Picardie. 13 Soldats de Saint-Aignan sont Morts pour la France dans le secteur de Verdun en 1916.

André Serge Surer, 20 ans, le 6 novembre 1916 à Sully-Saillisel dans la Somme, Sous-Lieutenant du 113^{ème} Bataillon des Chasseurs Alpins.

Edmond François Henri Blais, 26 ans, le 30 octobre 1916 à Damloup, la Lauffée, dans la Meuse. Fils de François Armand et de Marie Rose Augustine Guérin. Tous cultivateurs à Frémiou. Soldat incorporé dans l'armée le 1^{er} Août 1914. Soldat du 137 et 93^{ème} Régiment d'Infanterie, compagnie mitrailleuse de la 42^{ème} brigade.

Joseph Félix Allain, 24 ans, le 26 novembre 1916 à Vaux dans la Meuse. Cultivateur demeurant à Bouguenais la Bouvrer. Fils de Joseph François Marie et de Marie Joséphine Bachelier. Soldat 2^{ème} classe du 115^{ème} Régiment d'Infanterie.

Le bilan de la bataille de Verdun, 1916

La bataille de 1916 a fait plus de 700 000 victimes : 306 000 tués et disparus (dont 163 000 Français et 143 000 Allemands), environ 406 000 blessés (dont 216 000 Français et 190 000 Allemands). Parmi les chiffres les plus divers et les plus excessifs cités à propos des pertes de Verdun, c'est ce qui, en ordre de grandeur, paraît le plus proche de la réalité... Cette bataille (destinée à « saigner à blanc l'armée française ») a finalement coûté des pertes quasiment identiques dans les deux armées adverses. 30 millions d'obus allemands et 23 millions d'obus français de tous calibres sont tombés sur quelques dizaines de kilomètres carrés. Chaque jour du côté français, une moyenne de 100 000 projectiles labouraient le champ de bataille ; les jours d'attaque, ce chiffre était doublé (lors de l'offensive du 24 octobre 1916, l'artillerie française a tiré 240 000 projectiles).

Sur le champ de bataille, autour de Verdun, neuf villages furent détruits : Beaumont, Bezonsvaux, Cumières, Douaumont, Fleury, Haumont, Louvemont, Ornes, Vaux ; les habitants, 3 000 au total, ayant fui avant le mois de février 1916.

COMMÉMORATIONS



Hommage poignant pour la cérémonie commémorative du 11 novembre 2016, en présence de nombreux Aignanais. Des enfants du Conseil Municipal Enfants ont entrepris, les uns après les autres, une lecture de trois poèmes de Fabienne Berthomier : « Mon enfant », « 1914 » et « Les tranchées ».



La commune, s'associant au centenaire commémoratif, multiplie les initiatives depuis 2014. Du 14 au 26 novembre, une exposition de Raymond Fontanet, dit « Renefer », illustrateur pour les éditeurs d'art des récits de la Grande Guerre, était présentée à la médiathèque. On pouvait y consulter des ouvrages et récits d'auteurs morts au combat.

ANIMATIONS DE NOËL

Samedi 10 décembre, la journée consacrée aux fêtes de Noël avait des odeurs de marrons grillés, crêpes, vin chaud, et autres produits locaux.

Les animations organisées à la salle polyvalente avec le concours des commerçants, des artisans et des associations ont attiré beaucoup d'Aignonais venus pour le plaisir des enfants ou par simple gourmandise. Images.



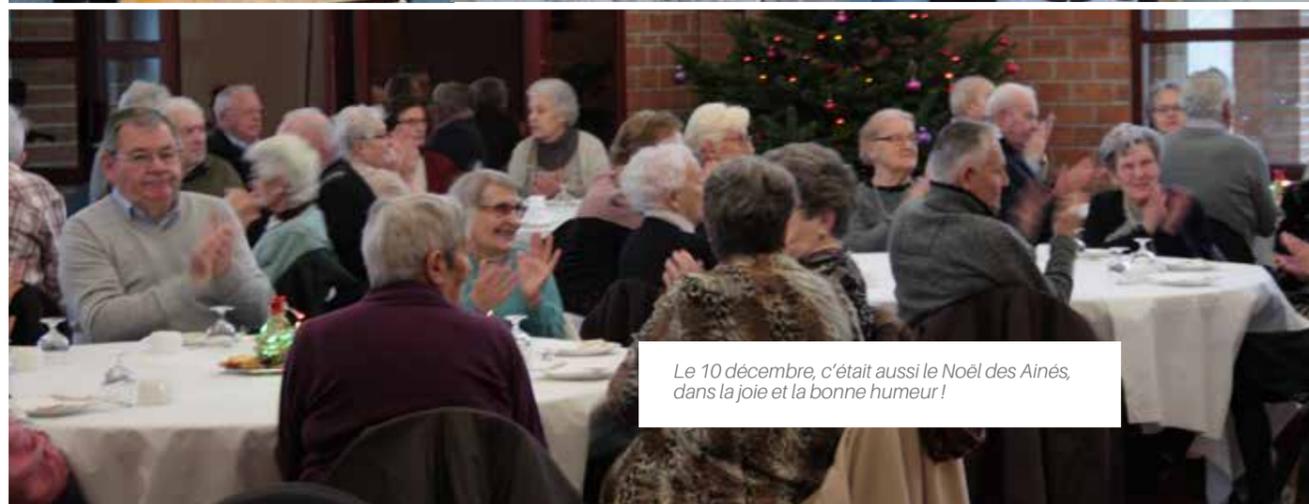
Après que l'ensemble de cuivres ait ouvert la journée en musique, les enfants comme les parents se sont amusés toute la journée sous le regard amical du père Noël !



Confitures, produits des antilles, bijoux... le marché de Noël proposait de quoi combler les étrennes de toute la famille.



Les artisans-commerçants et les jeunes de la Junior asso ont régaler les Aignonais !



Le 10 décembre, c'était aussi le Noël des Aînés, dans la joie et la bonne humeur !

RECENSEMENT INSEE



Les Aignonais se compteront en ce début d'année. Organisé tous les cinq ans dans les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement permet de connaître le nombre exact d'habitants d'une commune, et a des conséquences importantes sur la vie municipale. En dépend, notamment, le calcul du montant de la dotation globale de fonctionnement versée par l'état, le nombre de conseillers municipaux ou encore les modes de scrutin applicables. Le recensement permet aussi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations (besoins en garderies d'enfants, en logements, en moyens de transport, etc).

Recrutés par la mairie, six agents recenseurs, soumis au secret professionnel et munis d'une carte tricolore avec photographie, viendront visiter chaque foyer entre le 19 janvier et le 18 février. Parmi eux, l'un des agents ci-dessous se rendra chez vous. Ce sera rapide : lors de son passage, le recenseur vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne, ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous. Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.



De Gauche à droite : Charline AMELINE, Eliane PREAUBERT, Jacqueline PUAUD, Caroline SEGUIN, Sylvie MEDJBER et Dominique GIBERT. Merci de leur réserver le meilleur accueil !

HIP-HOP À L'AIGNANAISE

Après plus de 10 ans à dompter les mots, MezGo Alias Morgan, Aignonais du groupe Mezkador vient de sortir son 1^{er} EP solo « Longtemps que j'ai pas gratté un 16... », 8 titres rappés réunis dans un CD gratuit (participation 5 € afin de financer l'organisation d'un projet de Festival Hip Hop).

Pour toute commande, mail : mezkador@gmail.com

Vous pouvez l'écouter et vous le procurer en téléchargement sur internet : www.hauteculture.com



FORMATION AUX PREMIERS SECOURS



Une session de formation au PSC1 a eu lieu le 10 décembre dernier à la salle Polyvalente. Organisée par la Protection Civile, cette journée a été en partie financée par la commune à raison d'un

participant par association Aignanaise. La commune et la protection civile réitéreront cette opération (retrouve les dates dans vos prochains kiosques de Grandlieu).

JANVIER

ACCUEIL DES ASSISTANTES MATERNELLES
Mercredi 4 de 9 h 30 à 10 h 15 et 10 h 30 à 11 h 15
 « Les Mots Melly Malo »
 Sur inscription à la Médiathèque (enfants de 6 mois à 3 ans).

CONNAISSANCE DU MONDE
Jeudi 12 à 15 h 30 et à 20 h 30
 « Le Pays Basque »
Espace Vie Locale
 Tarif : 5 €. Réduit : 2,50 €
 Entrée gratuite avec le Pass'seniors.

ATELIERS « LANGUE DES SIGNES »
Samedis 14, 21, 28 de 10 h à 12 h
Espace Vie Locale
 Tarif : 4€ (sur inscription au CCAS, minimum 1 semaine à l'avance)
 Tout public.

CÉRÉMONIE DES VŒUX
Vendredi 20 à 18 h 30
salle de l'Héronnière.

CONCERT « SPECTRE D'OTOKAR »
Samedi 21 à 20 h 30 salle de l'Héronnière
 Co-produit avec l'association Music'As
 Tarif plein : 8 €. Réduit : 4 €.
 Réservations, Tél. 02 40 26 44 44.

HISTOIRES À PICORER
Mercredi 25 de 17 h à 17 h 30
 « Histoires de saisons »
 Sur inscription à la Médiathèque (enfants de 3 à 7 ans).

ACCUEIL DU PUBLIC À L'ESPACE VIE LOCALE

L'EVL est ouvert au public le **lundi de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30, le mardi de 14 h à 17 h 30, le mercredi de 14 h à 17 h 30, et le vendredi de 9 h à 13 h et de 14 h à 19 h.**
 Tél. 02 40 26 44 71.

En dehors de ces horaires, il n'y a pas d'accueil physique ni téléphonique. En cas d'urgence, contacter directement la mairie.
 Tél. 02 40 26 44 44.

INAUGURATION DEVANT L'ÉCOLE JULES D'HERBAUGES
Travaux de la place Saint-Amani et aménagement de l'entrée principale de l'école
 Samedi 28 à 10 h 30
 Ouvert à tous.

FÉVRIER

ACCUEIL DES ASSISTANTES MATERNELLES
Mercredi 1^{er} de 9 h 30 à 10 h 15 et de 10 h 30 à 11 h 15
 « Les Mots Melly Malo »
 Sur inscription à la Médiathèque (enfants de 6 mois à 3 ans).

CONCERT ÉVÉNEMENT « LA FOLLE JOURNÉE »
Mercredi 1^{er} à 20 h 30 salle de l'Héronnière
 Voir page 15.

CONNAISSANCE DU MONDE
Jeudi 2 à 20 h 30
 « Québec II »
Espace Vie Locale
 Tarif : 5 €. Réduit : 2,50 €
 Entrée gratuite avec le Pass'seniors.

MARS

ACCUEIL DES ASSISTANTES MATERNELLES
Mercredi 1^{er} de 9 h 30 à 10 h 15 et de 10 h 30 à 11 h 15
 « Les Mots Melly Malo »
 Sur inscription à la Médiathèque (enfants de 6 mois à 3 ans).

ATELIERS « LANGUE DES SIGNES »
Samedis 4, 11, 18 de 10 h à 12 h
Espace Vie Locale
 Tarif : 4€ (sur inscription au CCAS, minimum 1 semaine à l'avance)
 Tout public.

PRINTEMPS DES POÈTES
Du samedi 4 au dimanche 19
 « Afrique(s) »
Médiathèque.

CONCERT DE L'ENSEMBLE VOCAL DU CHŒUR EVA, CO-PRODUIT AVEC L'ASSOCIATION DES AMIS DE L'ORGUE DE NANTES ET DE LOIRE-ATLANTIQUE
Dimanche 5 à 16 h à l'église
 Tarif : 7 €. Réservations auprès des Amis de l'Orgue.
 Tél. 02 51 71 02 09
 www.orgue-nantes.com.

ÉCOLES DE MUSIQUE : Rencontre des classes de percussions de Saint-Aignan de Grand Lieu et Orvault
Mercredi 8 à 19 h 30
salle de l'Héronnière.
 Entrée libre.

CONNAISSANCE DU MONDE
Jeudi 9 à 20 h 30
 « La Birmanie »
Espace Vie Locale
 Tarif : 5 €. Réduit : 2,50 €
 Entrée gratuite avec le Pass'seniors.

HISTOIRES À PICORER
Mercredi 29 de 17 h à 17 h 30
Médiathèque.

CONNAISSANCE DU MONDE
Jeudi 30 à 20 h 30
 « La Suisse »
Espace Vie Locale
 Tarif : 5 €. Réduit : 2,50 €
 Entrée gratuite avec le Pass'seniors.

NOUVEAUX HORAIRES À LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque est ouverte au public le **lundi de 16 h à 18 h, le mercredi de 10 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 19 h, le vendredi de 15 h 30 à 19 h, et le samedi de 10 h 30 à 13 h.** Contact Tél. 02 40 26 44 55.

PERMANENCES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Myriam Bigeard et Freddy Hervochon, conseillers départementaux de votre canton, se tiennent à votre disposition et reçoivent sur rendez-vous à Saint-Aignan de Grand Lieu.

Merci de prendre contact au **02 40 99 60 02 ou au 02 40 99 10 11.**

SPÉCIAL SENIORS

ATELIERS DU BIEN VIEILLIR ORGANISÉS PAR LA MSA ET LE CLIC
 Acquérir de nouveaux réflexes et rester en forme à travers différents thèmes (l'alimentation, être bien dans sa tête, les 5 sens, le sommeil, les médicaments, l'ostéoporose, les dents)
les vendredis 3, 10, 17 février et 3, 10, 17, 24 et 31 mars de 9 h 30 à 12 h 30
 salle Madeleine Huet, rue des Grèbes Huppés (transport assuré sur inscription au service social de la mairie). Tarif pour tous les ateliers : 20 €.

RÉUNION D'INFORMATION VENDREDI
13 janvier à 10 h 30 salle Madeleine Huet
 Inscriptions aux ateliers à l'issue de la réunion d'information.

CINÉMA
Mardi 7 février à 14 h 30 à l'Espace Vie Locale.
 Projection du film « Adopte un veuf »
 Tarifs : 3 € personnes imposables, 1 € personnes non imposables.
 Réservation des places en mairie.

VISITE DU MUSÉE DE L'IMPRIMERIE
Mardi 14 mars à 14 h
 Un animateur retrace l'histoire de l'imprimerie et présente son évolution technologique.
 Tarifs : Personne imposable: 6.50€ et personne non-imposable: 3.50€
 Réservation en mairie à partir du 27 février.

RENS.SERVICE SOCIAL.
TÉL. : 02 40 26 44 73

FIASCO DU PARTENARIAT MAIRIE - JUDO

JUDO : ASSOCIATION AIGNANAISE DEPUIS 13 ANS DISPARAÎT

POURQUOI ?

La situation était difficile. Le dialogue s'était engagé avec la Mairie pour la création d'un dojo adapté à tous les arts martiaux. Le club attendait confirmation. Les informations ne parvenant pas à temps pour les nouvelles adhésions. En assemblée générale, la Mairie présente une solution : aide insuffisante pour la survie du club. La dissolution est inévitable. Le Judo Aignanaise disparaît. Nous regrettons la fin du Judo !

ATTITUDE REGRETTABLE DE LA MAIRIE

Manque d'échanges entre les deux parties... Situation envenimée... Des

solutions tardives... Le club n'était plus en situation pérenne pour assurer son fonctionnement. Restant dans un cadre légal, la Mairie n'apporta pas la réponse attendue.

Pour quelques centaines d'euros, l'association Judo est morte. Alors même que la Mairie dispose d'un budget conséquent pour les Festifolies, animation communale trisannuelle sur 2 jours ; on n'aurait pu s'attendre à ce que soit dérogée une somme suffisante pour préserver une association, sans toutefois grever le budget des Festifolies. Nous déplorons cela ! Quelles priorités pour la Mairie ?

NOTRE VISION DU PARTENARIAT AIGNANAISES

Priorité est de :

- garder et développer notre tissu associatif qui anime notre territoire au quotidien.
- dédier et dégager du temps pour le dialogue, le soutien et le conseil auprès de nos associations.
- soutenir notre milieu associatif dans leurs manifestations.

Nous souhaitons bonne et heureuse année 2017 à chaque Aignanaise(es) et à tous nos bénévoles qui font vivre nos associations et notre territoire.

Pour le groupe « Un autre regard sur St Aignan » :
 Virginie MOUGEOT-JOUBERT, Damien HUMEAU,
 Gwenola DESMAS, Antony BOUCARD, Elise GROS.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Noah HONO
 28.09.2016

Alizée TROUSSICOT
 01.10.2016

Lola CHÂBLE
 17.10.2016

Ilan LIMBU GOUEDREAU
 14.10.2016

Taylor LE MAT
 11.10.2016

Côme ROUTIOT
 01.12.2016

MARIAGE

Pierre CORRE Et Estelle GOURET
 01.10.2016

DÉCÈS

Marie-Claire PEYRONNET
 épouse LEROY
 25.09.2016

Pierre BRETAGNE
 17.10.2016

Olivier AMIAUD
 28.10.2016

Anais LE PALUD
 07.11.2016

Pierre CORBINEAU
 13.11.2016

Jacques BRISARD
 22.11.2016

Didier GABOREAU
 15.12.2016

FRUITS ET LÉGUMES BIO

Installé à la Groizonnerie depuis le début de l'année, Jérémie Levacher, maraîcher bio à la ferme « Les Jardins de Grandlieu », propose depuis le 3 novembre une vente de légumes, fruits et œufs de sa production directement au parking du centre commercial. Chaque mercredi de 9 h à 13 h et le jeudi de 17 h à 19 h. (Concernant le créneau du jeudi, le lieu change au printemps : Jérémie sera présent face aux Celliers de Grand Lieu, à côté du vendeur de sardines fraîches). Les samedis matins, vente directe à la ferme, de 10 h à 12 h 30, au 5 route de la



Groizonnerie (face aux Vergers d'Herbauges).

Nouveauté « Les Vergers de Grandlieu » : Sous cette appellation, le maraîcher propose des confitures « maison », réalisées avec les fruits de la

ferme. Nombreuses saveurs : pomme-caramel, poire-cannelle, tomate verte, mûre, figue, rhubarbe... etc.

Pour toute commande, le contacter. Tél. 07 70 64 23 41
 Email : jrlevacher@yahoo.fr

AVOCAT SPÉCIALISÉ EN DROIT DU TRAVAIL

M. Pascal Prieur a son cabinet à Saint-Aignan de Grand Lieu depuis 3 ans. Spécialisé dans l'accompagnement des artisans, PME-PMI, en droit du travail (conseil, contentieux, optimisation de la gestion sociale), il intervient également pour les particuliers (conseil et assistance prud'homale).

Contact :
Tél 1. 02 85 52 36 14
Tél 2. 07 81 27 87 32
pascalprieur@gmail.com
www.pascalprieur-avocat-reze.fr



Retrouvez le détail de vos rendez-vous chaque mois dans le kiosque de Grand Lieu. Renseignements et réservations en mairie. Tél. 02 40 26 44 44



MEILLEURS VOEUX

2017



ANNÉE
DES FESTIFOLIES...

ANNÉE
DE TOUTES VOS ENVIES !

MONSIEUR LE MAIRE,
VICE-PRÉSIDENT DE NANTES MÉTROPOLE,
ET LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL,
VOUS ADRESSENT TOUS LEURS VOEUX DE BONHEUR
ET DE RÉUSSITE POUR LA NOUVELLE ANNÉE.

ILS SERAIENT HEUREUX DE VOUS ACCUEILLIR
À LA CÉRÉMONIE DES VOEUX, QUI AURA LIEU LE :

VENDREDI 20 JANVIER 2017, À 18 H 30
SALLE DE L'HÉRONNIÈRE